
ANGLAIS - GI - ANGL2

Formation : Apprenti**Type de module :** Tronc commun**Unité d'enseignement :** Langues et communication 2**Semestre** S6**Durée :** 8 demi-journées**Crédits de l'UE :** 2 ECTS**Crédits du module :** ECTS**Responsable :** Florence DUJARRIC**Intervenants du module :** Florence DUJARRIC, Renald RILCY**Modules Supméca prérequis recommandés :** GI - ANGL1**Autres pré requis :** Anglais**Objectif du module :**

Faire progresser l'étudiant en anglais en fonction de son niveau initial, et le préparer à l'utilisation de l'anglais dans un contexte professionnel.

Organisation pédagogique et modalités d'évaluation :**Cours :** 30 h**Travail personnel :** 7 h**Contrôle continu :**

100 %

Commentaire sur l'organisation pédagogique :

Classement des étudiants par groupe de niveau. + 1 TOEIC blanc chaque semestre

Références bibliographiques :**Dernière mise à jour :** 07/05/2018

Acquis de la formation visés par le module**Niveau d'acquisitions** (1,2,3 ou 4)**Acquis 1 :** Etre capable de comprendre une conversation**2 :** *l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes***Acquis 2 :** Etre capable de comprendre des textes techniques et / ou économique en anglais**2 :** *l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes***Acquis 3 :** Etre capable de s'exprimer à l'oral en anglais**1 :** *l'élève-ingénieur a des connaissances de base et est capable de les restituer ou d'en parler***Acquis 4 :** Etre capable de s'exprimer à l'écrit en anglais**2 :** *l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes*

Tableau connaissances / acquis***Acquis 1****Acquis 2****Acquis 3****Acquis 4**

-

-

-

**Niveau de maîtrise de la connaissance pour atteindre les objectifs de l'acquis : +++(total), ++(fort), +(partiel).*

**Acquis visés par le module GI - ANGL2
au regard des compétences attendues des formations d'ingénieurs par la CTI (R&O 2016)**

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en oeuvre	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
1 - La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée				
2 - L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique.				
3 - La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.				
4 - La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants.				
5 - La capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif.				
6 - La capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle.	X	X		
L'adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
7 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, l'intelligence économique.				
8 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail.				
9 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable.				
10 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.				
La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
11 - La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe.	X		X	
12 - La capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux.				
13 - L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux.	X	X	X	X
14 - La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.				